

Temple, la seconde, de la rue Saint-Victor à la rue Contrescarpe, et, la dernière, de la place des Victoires à la rue Saint-Denis. Toutes ces rues, fort anciennes, rappellent de nombreux souvenirs historiques que nous allons brièvement passer en revue.

I. Fossés-Saint-Bernard. La rue qui porte encore ce nom s'étend sur l'emplacement des fossés creusés sous Charles V ; le voisinage du couvent des bernardins acheva d'en fixer la dénomination. La construction des maisons qui la bordent remonte à Louis XIII et à Louis XIV (1660). L'abbaye de Saint-Victor, qui donnait sur l'un de ses côtés, a fait place à l'Entrepot.

II. Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Les fossés dont il est question ici ne sont autres que ceux que creusèrent les Normands en 886, lors du siège qu'ils firent de Paris. Cette rue ne porta pas constamment ce nom ; un poète, Guillot, qui vivait au xv^e siècle, la désigne, il est vrai, sous le nom de Fossés-Saint-Germain, mais nous la voyons prendre, au siècle suivant, ceux de rue au Quers de Pontis (Comte de Pontieux) et de Béthivy. Elle a enfin repris son nom primitif et délimité la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois actuelle n'est plus qu'une rue neuve et alignée. C'est dans la portion démolie vers 1861, pour l'ouverture de la place du Louvre, qu'il faut chercher les nombreux souvenirs historiques qui se rattachent ; au n^o 14, se trouvait, au xv^e siècle, l'hôtel de Pontieux, propriété d'Antoine Dubourg, chancelier de France, et qui faisait autrefois partie de l'hôtel de l'amiral Coligny ; ce souvenir est consacré sur un médaillon qui a été pris pour enseigne le nom du célèbre chef des huguenots. Cet hôtel devint, en 1617, la propriété du duc de Montbazou, puis, mortellement, fut loué à divers particuliers. En 1740, Sophie Arnould y naquit, et la chronique veut que la spirituelle actrice ait vu le jour dans la chambre même jadis occupée par l'amiral. Ce fut de là qu'elle s'enfuit, habillée en homme, pour rejoindre son héros.

III. Fossés-Saint-Jacques. Cette rue commence à l'emplacement même de l'ancienne porte Saint-Jacques, qui séparait du faubourg la ville proprement dite. Elle fut construite, sous les fossés, entourant le mur d'enceinte de Philippe-Auguste.

IV. Fossés-Saint-Marcel. Le nom de cette rue provient de ce qu'elle a été bâtie sur les fossés environant l'ancien territoire de Saint-Marcel. Au xv^e siècle, on y voyait une magnifique demeure connue sous le nom d'hôtel Clamart. Non loin se trouvait un cimetière qui fut fermé en 1795 pour cause d'encroûtement. Un nouveau cimetière, construit depuis sous le nom de cimetière Sainte-Catherine, a été également fermé, et sur une partie de son emplacement, on a construit l'amphithéâtre d'anatomie. Destiné d'abord aux inhumations des indigents du quartier, ce cimetière finit par être affecté aux sépultures. Triste rapprochement : dans ce cimetière s'élevait jadis une tombe dont l'inscription rappelaient, en latin, cruellement, au poète de Charles Pichéru, général en chef des armées françaises, né à Arbois, département du Jura, le 14 février 1761, mort à Paris le 5 avril 1804.

V. Fossés-Saint-Martin. Ces fossés, qui ont donné leur nom à une rue, étaient connus dans lesquels on déchargeait autrefois les immondices de la ville. Un ancien plan appelle la rue actuelle Chemin-de-la-Volrrie, dénomination qu'explique suffisamment ce qui précède.

VI. Fossés-du-Temple. La rue des Fossés-du-Temple actuelle fut ouverte sur les fossés qui bordaient le rempart. La construction des maisons qui en forment les côtés ne remonte pas au delà d'une cinquantaine d'années.

VII. Fossés-Saint-Victor. La rue des Fossés-Saint-Victor, ouverte sur l'emplacement des fossés bordant le mur d'enceinte de Philippe-Auguste, portait, au xv^e siècle, le nom de rue des Prêtres de la doctrine chrétienne (nom qui s'explique de lui-même). En 1783, elle devint la rue Loustlot, et ce nom, familier aux amis de notre grande Révolution, nous dispense également d'entrer dans des détails. Les anciens souvenirs historiques de la rue se rattachent à des établissements ou à d'autres établissements religieux ; c'est d'abord le couvent des religieuses anglaises qui s'y établirent en quittant leur maison du faubourg Saint-Antoine (1640). L'immeuble, devenu le nouveau couvent des Anglaises, avait servi de demeure au poète Baif, un des premiers importateurs de l'opéra en France. Charles IX assistait une fois par semaine aux représentations qui donnaient lieu au poète. Fermé lors de la Révolution, le couvent des Anglaises fut rétabli par décret impérial du 11 juin 1806. Dans la même rue se trouvait le collège des Ecoisais, fondé par David, évêque de Murray, en Ecoisais ; de même que l'association des Dames anglaises avait pour but d'offrir un asile hospitalier aux Anglaises catholiques expatriées pour cause

de religion, de même le collège des Ecoisais fut, dès l'origine, le refuge des boursiers pauvres, et devint, plus tard, le rendez-vous des prêtres ecoisais persécutés. Dans une urne en bronze doré, le collège des Ecoisais conservait la cervelle du roi Jacques II, détroiné par son gendre Guillaume d'Orange, et mort à Saint-Germain. Supprimé à la Révolution, le collège a depuis été rétabli et mis sous la surveillance de l'Université (1808). Saincte-Foix, l'auteur des Essais sur Paris, auquel nous avons eu souvent recours en écrivant cet article, habita longtemps en face de ce collège des Ecoisais. Enfin, le couvent des Prêtres de la doctrine chrétienne, dont nous avons parlé ci-dessus, fut fondé, en 1662, par César de Bus. C'était un véritable séminaire. L'église en était dédiée à saint Charles Borromée. Le couvent des Prêtres de la doctrine fut, comme les autres, fermé à la Révolution, et le terrain fut vendu vers 1795.

VIII. Fossés-Montmartre (aujourd'hui rue d'Aboukir). Cette rue, qui portait le nom de Fossés que dans l'étendue actuelle de la rue d'Aboukir, allant de la place des Victoires à la rue Montmartre, doit ce nom, ou plutôt le devint, aux fossés qui s'élevaient le long des murs de clôture construits sous Charles V et Charles VI. La porte Montmartre, une des principales du Paris d'alors, était située à peu près sur l'emplacement des maisons qui existent aujourd'hui, sur la rue Montmartre, les numéros 71 et 83. Plus tard, les limites de Paris furent reculées par suite des agrandissements successifs de la capitale, et le magasin qui fait l'angle du boulevard de la rue Montmartre, qui a conservé sur son enseigne le souvenir d'une nouvelle porte Montmartre qui n'est pas celle dont nous voulons parler. La rue d'Aboukir actuelle commence à la Bastille, elle s'étend jusqu'au boulevard et la rue Neuve-Saint-Eustache qui y est suivie. L'ancienne porte Montmartre fut démolie en 1633.

FOSSÉ (Pierre-Thomas du), littérateur français, né à Rouen en 1634, mort en 1698. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs et composa toute sa vie pour les membres de cette société un inaltérable attachement. Lors des persécutions qui les frappèrent, Fossé partagea leur sort et fut emprisonné quelque temps à la Bastille. Il connut aussi les d'Argens, l'espagnol ; ses écrits ont de l'onction ; son style est noble et pur. Il a collaboré à la Bible de Nacy et publié une Vie de saint Thomas de Cantiméry (1741), une Histoire de Tertullien et d'Origène (1745) et divers autres écrits, entre autres, Mémoires de Louis de Pompis (1676, 2 vol. in-12), ouvrage rempli d'anecdotes curieuses ; Mémoires de M. P. Thomas, seigneur de Fossé (1749, in-12).

FOSSÉ (Charles-Louis-François), militaire et écrivain français, né à Ecouen en 1731, mort à Paris en 1812. Il se signala par son courage, notamment pendant la guerre de Sept ans, devint lieutenant-colonel, puis reçut le commandement d'unités françaises en Italie. Ses ouvrages sont : Idées d'un militaire pour la disposition des troupes confées aux jeunes officiers pour la défense et l'attaque des postes (Paris, 1783, in-40) ; Précis sur la défense réelle au service de l'armée (Paris, 1782) ; Cours pratique militaire ou Partie de la science de l'officier (in-40), etc.

FOSSÉ (Augustin-François-Thomas, baron du), écrivain protestant français, né à Rouen en 1750, mort en 1833. Il était fils d'Antoine Augustin-Thomas du Fossé, conseiller au parlement de Normandie, le même, qui avait été exilé pendant plusieurs années, à la suite des remontrances de 1763, dont il était l'auteur, et qui mourut en 1787. Le mariage d'Augustin-François avec Mlle Coquerel et les persécutions qui en furent la suite, l'obligèrent à quitter la France. Il n'y revint qu'en 1789, après quinze années d'exil, pour demander aux tribunaux la réformation de l'arrêt qui déclarait illégal son mariage. Du Fossé remplit ensuite plusieurs fonctions importantes dans l'administration du département de la Seine-Inférieure et dans le consistoire de l'Eglise réformée. Il a publié : Correspondance entre deux frères sur des matières de religion (Londres, 1787, in-80) ; Époques des diverses innovations arrivées dans l'Église catholique (in-80) ; Traité du symbole, ou l'Invariable et perpétuelle foi et croyance des catholiques romains (Genève, 1806). Ses malheurs ont donné lieu à la publication suivante : Lettres écrites de France à une amie en Angleterre, pendant l'année 1790, contenant l'histoire des malheurs de M. du Fossé (du Fossé), par miss Williams, traduit de l'anglais par M^{me} (Paris, 1791, in-80).

FOSSÉLINIE s. f. (fo-sé-li-ni). Bot. Syn. de CLYFOLLE, genre de crucifères.

FOSSÉRAGE s. m. (fo-sé-ra-je — rad. foss-er), Vitic. Premier labour donné à la vigne.

FOSSÉRÉ, ÉE (fo-sé-ré — rad. foss-er), Anc. cout. Étendue de terrain planté de vignes.

FOSSERER s. f. (fo-sé-ré — rad. foss-er), Vitic. Change v^e muet du radical en s ouvert devant une syllabe muette. Le foss-er, tu foss-erai), Vitic. Faire des fossés pour marcoter la vigne : FOSSERER une vigne.

FOSSÉT s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉTTE s. f. (fo-sé-té — dim. de fosse), Petit creux que les enfants font en terre, dans lequel ils jettent, en jouant, des noix, des billes, de petites pièces de monnaie, etc. ; jeu auquel ils se livrent : Jouer à la foss-étte.

— Anat. Petite cavité : L'organe secrétaire de ce liquide est une petite glande placée dans une foss-ette à la partie antérieure et externe de la voûte osseuse de l'orbite. (Richerand.)

— Anat. Petite cavité : L'organe secrétaire de ce liquide est une petite glande placée dans une foss-ette à la partie antérieure et externe de la voûte osseuse de l'orbite. (Richerand.)

FOSSÉTE s. f. (fo-sé-té — dim. de fosse), Petit creux que les enfants font en terre, dans lequel ils jettent, en jouant, des noix, des billes, de petites pièces de monnaie, etc. ; jeu auquel ils se livrent : Jouer à la foss-étte.

FOSSÉ (Pierre-Thomas du), littérateur français, né à Rouen en 1634, mort en 1698. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs et composa toute sa vie pour les membres de cette société un inaltérable attachement. Lors des persécutions qui les frappèrent, Fossé partagea leur sort et fut emprisonné quelque temps à la Bastille. Il connut aussi les d'Argens, l'espagnol ; ses écrits ont de l'onction ; son style est noble et pur. Il a collaboré à la Bible de Nacy et publié une Vie de saint Thomas de Cantiméry (1741), une Histoire de Tertullien et d'Origène (1745) et divers autres écrits, entre autres, Mémoires de Louis de Pompis (1676, 2 vol. in-12), ouvrage rempli d'anecdotes curieuses ; Mémoires de M. P. Thomas, seigneur de Fossé (1749, in-12).

FOSSÉ (Charles-Louis-François), militaire et écrivain français, né à Ecouen en 1731, mort à Paris en 1812. Il se signala par son courage, notamment pendant la guerre de Sept ans, devint lieutenant-colonel, puis reçut le commandement d'unités françaises en Italie. Ses ouvrages sont : Idées d'un militaire pour la disposition des troupes confées aux jeunes officiers pour la défense et l'attaque des postes (Paris, 1783, in-40) ; Précis sur la défense réelle au service de l'armée (Paris, 1782) ; Cours pratique militaire ou Partie de la science de l'officier (in-40), etc.

FOSSÉ (Augustin-François-Thomas, baron du), écrivain protestant français, né à Rouen en 1750, mort en 1833. Il était fils d'Antoine Augustin-Thomas du Fossé, conseiller au parlement de Normandie, le même, qui avait été exilé pendant plusieurs années, à la suite des remontrances de 1763, dont il était l'auteur, et qui mourut en 1787. Le mariage d'Augustin-François avec Mlle Coquerel et les persécutions qui en furent la suite, l'obligèrent à quitter la France. Il n'y revint qu'en 1789, après quinze années d'exil, pour demander aux tribunaux la réformation de l'arrêt qui déclarait illégal son mariage. Du Fossé remplit ensuite plusieurs fonctions importantes dans l'administration du département de la Seine-Inférieure et dans le consistoire de l'Eglise réformée. Il a publié : Correspondance entre deux frères sur des matières de religion (Londres, 1787, in-80) ; Époques des diverses innovations arrivées dans l'Église catholique (in-80) ; Traité du symbole, ou l'Invariable et perpétuelle foi et croyance des catholiques romains (Genève, 1806). Ses malheurs ont donné lieu à la publication suivante : Lettres écrites de France à une amie en Angleterre, pendant l'année 1790, contenant l'histoire des malheurs de M. du Fossé (du Fossé), par miss Williams, traduit de l'anglais par M^{me} (Paris, 1791, in-80).

FOSSÉLINIE s. f. (fo-sé-li-ni). Bot. Syn. de CLYFOLLE, genre de crucifères.

FOSSÉRAGE s. m. (fo-sé-ra-je — rad. foss-er), Vitic. Premier labour donné à la vigne.

FOSSÉRÉ, ÉE (fo-sé-ré — rad. foss-er), Anc. cout. Étendue de terrain planté de vignes.

FOSSERER s. f. (fo-sé-ré — rad. foss-er), Vitic. Change v^e muet du radical en s ouvert devant une syllabe muette. Le foss-er, tu foss-erai), Vitic. Faire des fossés pour marcoter la vigne : FOSSERER une vigne.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOSSÉ s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.

FOST s. m. (fo-sé). Techn. Petite cheville en bois très-dur, qui sert à boucher les trous que l'on pratique à la douve d'un tonneau.